

IMM

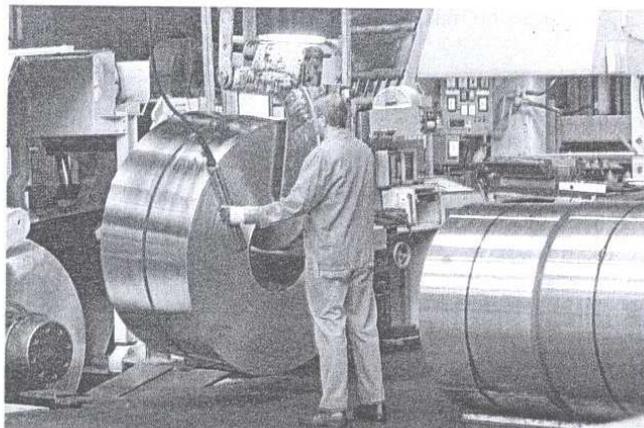
25 MMDH de marchés d'ici 2020

● À l'horizon 2020, l'objectif pour le secteur est de générer 11,4 MMDH de PIB additionnel, pour 58,4 MMDH de chiffre d'affaires, dont 23,9 MMDH réalisés à l'export. Au même horizon, l'ambition est de créer 28.000 nouveaux emplois industriels dans les IMM, tandis qu'entre 2014 et 2017, l'investissement cumulé devrait s'élever à 18 MMDH.

Comme pour toute stratégie de développement, les objectifs de la nouvelle stratégie industrielle 2014-2018 sont ambitieux. Cette dernière cible le développement de la production nationale destinée au marché local, autant que la relance de la production exportable, avec comme principal marché de croissance le continent africain. Or, dans les pays à l'industrie développée, l'industrie lourde occupe une place de choix et constitue le socle du tissu industriel. Aussi, le développement industriel marocain passe nécessairement par la montée en puissance de ce secteur, essentiellement composé des métiers des industries métallurgiques et mécaniques (IMM).

Des objectifs ambitieux en attendant les moyens

À l'importance évidente, le secteur s'est vu doté dès mars 2014, soit un mois avant le lancement de la nouvelle stratégie nationale, d'un projet de «Convention pour la mise en place d'un écosystème favorable au développement du secteur des industries métallurgiques et mécaniques» liant les opérateurs du secteur et le gouvernement. Dans le cadre de cette première étape vers un contrat-programme, les objectifs sont chiffrés, et les mesures identifiées tendent vers l'exhaustivité. En effet, à l'horizon 2020, l'objectif pour le secteur est de générer 11,4 MMDH de PIB additionnel pour 58,4 MMDH de chiffre d'affaires,



● Le secteur des IMM devrait bénéficier du développement anticipé de ses marchés applicatifs, portés par des stratégies d'envergure nationale.

dont 23,9 MMDH réalisés à l'export. Sur le même horizon, l'ambition est de créer 28.000 nouveaux emplois industriels dans les IMM, alors qu'entre 2014 et 2017, l'investissement cumulé des métiers du secteur devrait s'élever à 18 MMDH. «Nous sommes très satisfaits du travail qui a été mené pour notre stratégie sectorielle, mais il y a lieu de souligner un bémol: les objectifs pour les atteindre n'ont toujours pas été clairement identifiés», tempère Abdelhamid Souiri, président de la Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques (FIMME).

25 MMDH de marchés d'ici 2020

Néanmoins, dans l'ensemble, les

opérateurs semblent plutôt optimistes, et un chiffre peut résumer cet état d'esprit. 25 MMDH de marchés applicatifs sont attendus par le secteur d'ici 2020, principalement en relation avec les énergies renouvelables et les transports. Ce type de marchés intégrés est en effet essentiel pour le secteur. Le secteur des IMM reste aujourd'hui peu développé comme il est clairement rappelé dans le projet de convention, en ce sens où les IMM nationales n'adressent actuellement que près de 30% du marché national dominé par les importations, contribuant ainsi significativement au déficit commercial industriel du Maroc. Surtout que la consommation marocaine reste relativement faible. «Notre consommation de l'acier n'arrive

pas au niveau de consommation de certains pays africains. En effet, nous ne dépassons par 40 kg par habitant alors qu'en Tunisie, le taux est de 50 kg. En Europe, cette quantité atteint même les 300 kg par habitant», explique Souiri. Ce déficit commercial s'explique également par des exportations marocaines peu développées et dominées par la matière première métallique. «70% de nos besoins sont importés. Il sera difficile de renverser entièrement la tendance actuellement. Pour développer la production nationale, il faut des investissements très lourds et le marché n'est pas suffisamment demandeur», souligne le président de la Fimme.

Rôle central

Néanmoins, comme s'en réjouissent les professionnels, le secteur des IMM devrait bénéficier du développement anticipé de ses marchés applicatifs, portés par des stratégies d'envergure nationale: le BTP, les industries automobile, aéronautique et ferroviaire, l'industrie de la chimie-parachimie et la construction de centrales solaires et éoliennes. En effet, «les IMM jouent un rôle central dans le développement de la chaîne de valeur industrielle: elles se positionnent en tant que fournisseur et sous-traitant incontournables de ces marchés», insiste-t-on dans le projet de convention.

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma

●●●●
25 MMDH de marchés applicatifs sont attendus par le secteur d'ici 2020.

21 mesures pour développer le secteur avec l'engagement conjugué de l'État et du privé

Une série de 21 mesures, sous forme d'engagements de l'État et du secteur privé, sont incluses dans le projet de convention. L'on peut citer parmi elles celles qui suivent: «L'État s'engage à améliorer la visibilité des entreprises du secteur en matière de demande et d'investissements prospectifs relatifs aux marchés applicatifs des IMM et de mettre en place une politique publique d'intégration industrielle au Maroc. Il s'engage également à accompagner le développement des filières à fort potentiel peu présentes au Maroc en encourageant l'investissement, l'implantation d'IDE et la création de joint-ventures avec des opérateurs étrangers maîtrisant les procédés et technologies recherchées...». «Le secteur privé s'engage à promouvoir auprès des entreprises nationales la création de joint-ventures avec des partenaires étrangers pour répondre à ces marchés et réaliser des transferts technologiques. Le secteur privé s'engage à investir et développer l'activité de recyclage des métaux. Le secteur privé s'engage à participer activement à la définition des normes et de la réglementation et à renforcer l'adhésion des entreprises aux systèmes de certification et labellisation...».